



Mai 2024

LE COIN Afpa DE L'INFO

FO vous accompagne !

+ Livret conseils impôts FO



CODE DES IMPÔTS

Prêts à
déclarer
ou **ajuster**
vos impôts
avec
succès! 😊

Vous avez bénéficié d'indemnités journalières ?

Déclarez vos indemnités pour maladie, accident ou maternité lors de votre déclaration de revenus. Vérifiez les montants préremplis et ajustez-les si nécessaire. Il est important de noter qu'il peut y avoir des **exonérations** selon les cas.

Récupérez également votre **attestation de revenu fiscal** sur le site de la CPAM, via votre compte Améli. C'est essentiel pour votre déclaration d'impôts.

Pour plus d'informations, consultez le lien [ici](#).

La cotisation syndicale donne le droit à un crédit d'impôt, comment ?

Le crédit d'impôt s'élève à 66 % de la cotisation versée.

Lignes 7AC, 7AE ou 7 AG

Il s'adresse :

- Aux salariés du secteur privé, du secteur Public, aux demandeurs d'emploi, aux salariés retraités.

Exception : Si vous optez pour une déduction des frais réels le crédit d'impôt ne s'applique pas. La cotisation syndicale s'additionne à vos frais réels.



Date limite

pour déclarer vos impôts : **ne tardez pas !**

Restez en veille sur vos droits !



La campagne de l'impôt est ouverte !
Déclarez dès maintenant vos revenus de 2023.
Avec **FO**, trouvez des conseils ici **pour payer juste !**



Pensez-y !



De nombreuses aides et ressources sont disponibles pour vous aider dans votre déclaration d'impôts. Des services d'accompagnement de l'administration fiscale, des tutoriels en ligne sur **impots.gouv.fr** et des associations comme **France Services** peuvent vous fournir un soutien personnalisé tout au long du processus.

Force Ouvrière a conçu le livret "**Spécial impôts**":
Un service proposé par notre syndicat Force Ouvrière offrant des **conseils** et une **assistance** personnalisée pour les questions fiscales.

[www.SOS Impôts!](#)



Prime télétravail, dois-je la déclarer ?

Si vous avez perçu une allocation destinée à couvrir vos frais de télétravail à domicile, cette allocation est exonérée d'impôt sur le revenu dans la limite de 580€ et **n'est pas à déclarer**.

Les Frais de déplacement quotidiens (FDQ) sont ils soumis à l'impôt ?

Oui. L'indemnité de frais de déplacements quotidiens est soumise à l'impôt sur le revenu.

FO Afpa
Tour Cityscope
3 rue Franklin -
93100 MONTREUIL
01 48 70 53 09



fo.afpa@gmail.com



foafpa.force-ouvriere.org



Quiz fiscal : êtes-vous au point ?

Testez vos connaissances sur les impôts avec notre quiz !

Répondez aux questions suivantes pour découvrir ce que vous savez sur les impôts.

1 Qui doit normalement payer l'impôt sur le revenu en France ?

- a) Les mineurs
- b) Les personnes ayant un revenu annuel inférieur à 10 000 euros
- c) Les personnes ayant un revenu annuel dépassant un certain seuil

2 Quelle est la période de déclaration d'impôt sur le revenu en France ?

- a) Janvier à mars
- b) Avril à juin
- c) Juillet à septembre

3 Qu'est-ce qui est généralement déduit du revenu imposable pour calculer l'impôt sur le revenu ?

- a) Les dépenses personnelles
- b) Les crédits d'impôts
- c) Les revenus de la vente de biens immobiliers

4 Que signifie "taux marginal d'imposition" ?

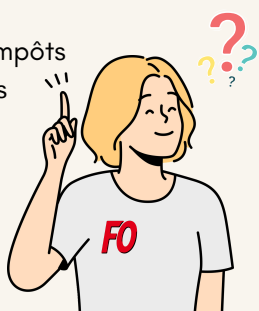
- a) Le taux d'imposition appliqué à chaque tranche de revenu
- b) Le taux d'imposition total sur l'ensemble du revenu
- c) Le taux d'imposition appliqué aux revenus au-dessus d'un certain seuil

5 Qu'est-ce qui peut être déductible des impôts en France si vous avez effectué des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

- a) Les frais de transport
- b) Les dépenses liées à l'éducation des enfants
- c) Les dépenses de rénovation énergétique

6 Quelle est la sanction pour un contribuable qui ne déclare pas ses revenus ou déclare de manière incorrecte ?

- a) Une amende
- b) Un remboursement d'impôts
- c) Une réduction d'impôts



Bonnes réponses :

1. c) Les personnes ayant un revenu annuel dépassant un certain seuil
2. b) Avril à juin
3. b) Les crédits d'impôts
4. a) Le taux d'imposition appliqué à chaque tranche de revenu
5. c) Les dépenses de rénovation énergétique.
6. a) Une amende